

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 5 juin 2017 à 20 heures à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Michel Bernard, Christian Nadeau, Gaston Lessard et Raynald Avoine formant quorum sous la présidence de monsieur Émile Tanguay, maire.

Sont également présents: Monsieur Richard Rémillard, inspecteur municipal et madame Claudette Aubé, dir. générale.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Émile Tanguay constate le quorum à 20 heures et déclare la séance ouverte.

2. LECTURE EST APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-06-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu. À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1.-Ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 3.-Adoption des résolutions des séances du 1^{er} et 4 mai 2017
4. Lecture et approbation des comptes
5. Correspondance
 - a) Remerciements du Club de l'Âge d'Or
 - b) Annonce de la ristourne de la Caisse populaire du Parc régional des Appalaches
6. Administratif
 - a) Congés fériés du 24 juin et du 1^{er} juillet 2017 et des vacances estivales
 - b) Suivi du renouvellement des couvertures d'assurance biens et responsabilités
 - c) Suivi du rapport de thermographie
 - d) Demande d'adhésion au paiement direct de la municipalité de Saint-Philémon
 - e) Suivi des ventes pour taxes impayées des immeubles situés à Saint-Paul-de-Montminy
7. Incendie
 - a) Évolution de l'étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie
 - b) Inspection des résidences pour personnes âgées autonomes
8. Voirie
 - a) Suivi demande de la 4^{ème} Avenue en face du 324
 - b) Réfection d'une partie de la 4^{ème} Avenue
 - c) Suivi du dossier de réfection du rang 3 ouest
 - d) Facture de WSP pour le dossier de réfection du rang 3 ouest
 - e) Demande pour la 12^{ème} rue
9. Eau
10. Eaux usées
 - a) Suivi des réparations au SP3
 - b) Factures de Tremblay Bois Mignault Lemay
 - c) Suivi des interrogatoires
 - d) Participation aux comparutions du 7 juin (Ministère) et fin juin (expropriation de Sylvie Lavoie)
 - e) Demande au fonds de défense de la FQM
 - f) Contribution de la MMQ pour les frais juridiques
11. Loisirs
 - a) Activités du terrain de jeux
 - b) Inscriptions au terrain de jeux
12. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
 - a) Suivi de la rencontre avec Johanne Cloutier concernant la forme de propriété pour le Parc du 150^e
 - b) Demande au PIQM-MADA et lettres d'appui et de déclaration
 - c) Suivi de la rencontre avec la population
 - d) Suivi de la dernière rencontre du Comité du Parc du 150^{ème}
 - e) Suivi du site internet de la municipalité
 - f) Demande au Pacte Rural pour le projet de réaménagement du centre du village (Parc du 150^e)
 - g) Demande au Programme Nouveaux Horizons

13. Résolutions diverses

- a) Demande de dérogation mineure
- b) Demande de Félix-Antoine Gagné
- c) Passage du Grand Tour Desjardins 2017
- d) Acceptation de la donation d'un croque-livres et invitation à son lancement
- e) Soirées au sous-sol du complexe
- f) Demande du Club des petits déjeuners
- g) Invitation du Club des Fermières de Saint-Paul-de-Montminy
- h) Fermeture du site des grosses vidanges le 23 juin 2017
- i) Demandes du Festival Famille en fête pour le 24 juin et le tournoi de balle
- j) Bail pour tour de télécommunication Telus
- k) Travaux Secteur Montagne Grande Coulée
- l) Offre de terrain de madame Sylvie Godbout
- m) Demande de monsieur Jean-Roch Boulet pour l'utilisation du terrain du Camelot
- n) Renouvellement de l'adhésion au Centre d'Entraide familiale de la MRC de Montmagny

14. Varia ouvert

- a) Suivi du dossier des abris d'auto
- b) Suivi de la reprise des activités du Chemin St-Rémi
- c) Fête de la Pêche
- d) Distribution de plants d'arbres
- e) Bilan du Festival Famille en fête
- f) Communiqué de presse annonçant un financement de 3.3M\$ à l'Hôpital de Montmagny
- g) Offre de service des Transporteurs en vrac

15. Période de questions

16. Levée de la séance

3. APPROBATION DES RÉOLUTIONS

2017-06-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DES SÉANCES DU 1^{ER} ET 4 MAI 2017

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'approuver les résolutions contenues dans les procès-verbaux du 1^{er} et du 4 mai 2017 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

À l'unanimité.

4 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

2017-06-03: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C1700204 à C1700250 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 153 856.97\$ soit autorisé.

À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2017-06-03

Claudette Aubé

5. CORRESPONDANCE :

A) Des remerciements ont été adressés par le Club de l'Âge d'Or pour l'utilisation du local situé au sous-sol du complexe municipal.

B) La Caisse populaire du Parc régional des Appalaches a confirmé le versement d'une ristourne de 207.03\$ à la municipalité.

6. ADMINISTRATIF :

2017-06-04 : CONGÉS FÉRIÉS DU 24 JUIN ET DU 1^{ER} JUILLET 2017 ET DES VACANCES ESTIVALES

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de le bureau municipal soit fermé les 23 et 30 juin pour les congés fériés ainsi que les semaines du 24 et 31 juillet pour les vacances estivales.

À l'unanimité.

B) Suivi du renouvellement des couvertures d'assurance biens et responsabilités

Les membres du conseil municipal n'adhèrent pas à la proposition de couverture contre les cyberrisques que la MMQ propose et ont pris connaissance des exclusions de la couverture de la police d'assurance des biens et responsabilités.

2017-06-05 : SUIVI DU RAPPORT DE THERMOGRAPHIE

Considérant la visite effectuée par la MMQ des installations électriques que la municipalité possède;

Considérant qu'il est requis d'effectuer des travaux et des remplacements suivant le rapport reçu de la MMQ;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Raynald Avoine et résolu de confier à Daniel L'Heureux inc le mandat d'effectuer les travaux requis par ce rapport émis par la MMQ et de l'autoriser à remplacer les 6 chauffettes au coût de 310\$ chacune (taxes et installation en sus).

À l'unanimité.

2017-06-06 : DEMANDE D'ADHÉSION AU PAIEMENT DIRECT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILÉMON

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Raynald Avoine et résolu d'adhérer au paiement direct offert par la municipalité de Saint-Philémon.

À l'unanimité.

E) Suivi des ventes pour taxes impayées des immeubles situés à Saint-Paul-de-Montminy

Tous les dossiers qui avaient été envoyés pour ventes pour taxes impayées ont été réglés avant le processus de vente.

7: INCENDIE :

A) Évolution de l'étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie

Le processus est en suivi.

B) Inspection des résidences pour personnes âgées autonomes

Les Habitations du Buton seront visitées au cours des prochains mois comme prévu au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

8. VOIRIE

A) Suivi demande de la 4^{ème} Avenue en face du 324

Ce problème sera réglé lorsque des travaux d'asphalte seront réalisés sur la 4^{ème} Avenue.

2017-06-11 : RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA 4^{ÈME} AVENUE

Considérant les travaux requis sur la 4^{ème} Avenue évalués à 96 600\$ pour la section entre l'extrémité ouest de la 4^{ème} Avenue jusqu'à l'adresse civique de 303 de la 4^{ème} Avenue;

Considérant que le coût de ces travaux se répartissent ainsi : transition en face du 273 de la 4^{ème} Avenue au coût de 3 000\$, asphaltage au coût de 50 000\$, planage au coût de 11 000\$, trottoirs au coût de 28 000\$ et des taxes nettes de 4 600\$ totalisant 96 600\$;

Considérant que des travaux d'immobilisation sont également requis dans d'autres routes municipales, soit la 12^{ème} Rue dont les coûts sont évalués à 30 784\$, la 6^{ème} Rue dont les coûts sont évalués à 6 825\$, la 19^{ème} Rue et la 4^{ème} Avenue pour des coûts évalués à 3 675\$, les Rangs de Rolette pour des travaux de 12 000\$ et le Rang 3 pour des travaux de 5 000\$;

Considérant qu'il est prévu que l'ensemble de ces travaux soit assumé par l'ensemble des contribuables;

Considérant qu'il était prévu d'utiliser une partie de la TECQ pour payer les travaux de la 4^{ème} Avenue évalués à 96 600\$;

Considérant que les travaux effectués en régie ne peuvent pas être financés par la TECQ;

Considérant que la municipalité dispose d'un fond de roulement de 100,000\$ auquel elle peut emprunter pour toutes fins de sa compétence;;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu :

-De décréter les travaux de transition, de planage, d'asphaltage et de trottoirs de la section de la 4^{ème} Avenue située entre son extrémité ouest et l'adresse civique 303 Quatrième Avenue lesquels sont évalués à 96 600\$;

-D'emprunter une somme de 96 600\$ au fonds de roulement de la Municipalité, pour un terme de 10 ans, pour payer ces travaux;

-De prévoir, chaque année, à même les revenus généraux de la Municipalité une somme suffisante pour rembourser cet emprunt.

À l'unanimité.

2017-06-12 : NOUVELLE INVITATION À SOUMISSIONNER POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE 260 TONNES MÉTRIQUES D'ASPHALTE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de demander des prix pour la fourniture et la pose de 260 tonnes métriques d'asphalte pour compléter les travaux d'asphaltage.

À l'unanimité.

C) Suivi du dossier de réfection du rang 3 ouest

Un suivi de l'avancement des travaux de préparation sera demandé à WSP.

2017-06-13 : DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Raynald Avoine et résolu de demander une aide de 40 000\$ pour des travaux évalués à 80 000\$ sur la 12^{ème} Rue et la 4^{ème} Avenue dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

À l'unanimité.

2017-06-14 : FACTURE DE WSP POUR LE DOSSIER DE RÉFECTION DU RANG 3 OUEST

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Raynald Avoine et résolu de payer la facture 0645371 au montant de 5 969.79\$ présenté par WSP pour services professionnels de la réfection du 3^{ème} Rang ouest.

À l'unanimité.

E) Demande pour la 12^{ème} rue

Il est prévu que les travaux de finition de la 12^{ème} Rue se fassent en 2017. De plus, une demande sera faite à la Sûreté pour effectuer une surveillance accrue de la vitesse dans les rues du village.

9 : EAU

Aucun point traité.

10 : EAUX USÉES

2017-06-15 : SUIVI DES RÉPARATIONS AU SP3

Considérant que le bris au poste de pompage SP3 a été réparé en régie et qu'il en a coûté 10 321.50\$;

Considérant que Rochette Excavation inc avait évalué le coût total de ces réparations à plus de 18 000\$ avant taxes;

Considérant que ce bris est la conséquence d'une mauvaise pose de tuyaux effectués par l'entrepreneur (GPC Excavation inc) lors des travaux de 2013;

Considérant que ces travaux sont encore sous garantie;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de réclamer à la caution de GPC Excavation inc., soit Zurich compagnie d'assurances SA le coût total de ces réparations payable dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

À l'unanimité.,

2017-06-16 : FACTURES DE TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le paiement des diverses factures présentées Tremblay Bois Mignault Lemay totalisant 22 904.82\$ pour honoraires professionnels.

À l'unanimité.

C) Suivi des interrogatoires

Les interrogatoires des parties dans les divers dossiers se sont terminés le 31 mai avec l'interrogatoire des ingénieurs de Roche.

D) Participation aux comparutions du 7 juin (Ministère) et fin juin (expropriation de Sylvie Lavoie)

Les membres du conseil sont invités, selon leur disponibilité, à venir assister à la comparution du Ministère ainsi qu'aux comparutions, à la fin de juin, pour fixer l'indemnité définitive dans le dossier d'expropriation de Sylvie Lavoie.

2017-06-17 : DEMANDE AU FONDS DE DÉFENSE DE LA FQM

Considérant que la municipalité est membre de la FQM;

Considérant que la FQM a mis sur pied un fonds de défense des intérêts des municipalités dans des dossiers de litiges portant sur des questions d'intérêt général;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de placer une demande au fonds de défense de la FQM.

À l'unanimité.

F) Contribution de la MMQ pour les frais juridiques

La municipalité a reçu un premier chèque de 11 098.19\$ de la MMQ à titre de remboursement pour le partage des honoraires professionnels dans le dossier judiciaire des eaux usées.

11: LOISIRS

2017-06-18 : ACTIVITÉS DU TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser les sorties proposées pour compléter les activités du terrain de jeux.

À l'unanimité.

B) Inscriptions au terrain de jeux
36 jeunes sont inscrits pour le terrain de jeux.

12. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

A) Suivi de la rencontre avec Johanne Cloutier concernant la forme de propriété pour le Parc du 150^{ème}
Il y a eu rencontre avec Me Cloutier et elle a demandé de produire un document résumant et complétant les ententes avec la Fabrique.

2017-06-19 : DEMANDE AU PIQM-MADA ET LETTRES D'APPUI ET DE DECLARATION

CONSIDANT QUE lors de différentes activités de consultation publique, les citoyens ont exprimé le désir de se rassembler, de redynamiser et d'animer le cœur villageois de même que de revoir les aspects touchants à la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la démarche de reconnaissance MADA et sur recommandation du comité de pilotage MADA, la municipalité a adopté un plan d'action pour l'amélioration de la qualité de vie et le vieillissement actif des aînés;

CONSIDÉRANT QUE dans ce plan d'action, le comité de pilotage MADA a identifié les objectifs de proposer un lieu de repos plus accessible pour les aînés ainsi que de faciliter et sécuriser les déplacements dans le village;

CONSIDÉRANT QUE le site visé est l'aire de stationnement au centre du village, entourée de l'église, de l'édifice municipal et de la caisse populaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à réaménager le stationnement pour y intégrer un parc et conserver des cases de stationnement;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été élaboré avec la collaboration de plusieurs organismes du milieu et citoyens bénévoles réunis en comité de travail;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un plan d'aménagement pour réaliser des travaux en lien avec cet objectif visé;

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage MADA appui le projet tel qu'élaboré par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du Programme d'infrastructures Québec Municipalités – Municipalité Amie des Aînés (PIQM-MADA) est de contribuer de façon significative à l'amélioration de la qualité de vie des aînés;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu par les conseillers :

QUE la municipalité s'engage à réaliser le projet tel que déposé dans la demande de financement au PIQM-MADA et ce, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière de ce programme.

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

Que la municipalité mandate monsieur. Emilie Tanguay, maire, ou madame Claudette Aubé, directrice générale, à signer tous les documents relatifs à cette demande.

À l'unanimité.

C) Suivi de la rencontre avec la population

Lors de cette présentation du projet du Parc du 150^{ème}, 32 personnes ont participé et leurs commentaires étaient favorables au projet.

D) Suivi de la dernière rencontre du Comité du Parc du 150^{ème}

Les suivis usuels ont été effectués.

E) Suivi du site internet de la municipalité

Le travail continue afin de mettre le nouveau site en ligne dès que possible.

2017-06-20 : DEMANDE AU PACTE RURAL POUR LE PROJET DE REAMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE (PARC DU 150E)

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu :

-Que la municipalité s'engage à réaliser le projet d'aménagement du centre du village incluant un parc tel que présenté et à investir les sommes nécessaires pour la réalisation de ce projet ;

-Que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy mandate monsieur Émile Tanguay, maire, ou madame Claudette Aubé, directrice générale, pour signer le protocole d'entente du Pacte rural ;

-Que la municipalité demande à la MRC de Montmagny d'investir la somme de 25 080\$ dans le cadre du Pacte rural pour la réalisation de ce projet.

À l'unanimité.

2017-06-21 : DEMANDE AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

CONSIDANT QUE lors de différentes activités de consultation publique, les citoyens ont exprimé le désir de se rassembler, de redynamiser et d'animer le cœur villageois de même que de revoir les aspects touchants à la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la démarche de reconnaissance MADA et sur recommandation du comité de pilotage MADA, la municipalité a adopté un plan d'action pour l'amélioration de la qualité de vie et le vieillissement actif des aînés;

CONSIDÉRANT QUE dans ce plan d'action, le comité de pilotage MADA a identifié les objectifs de proposer un lieu de repos plus accessible pour les aînés ainsi que de faciliter et sécuriser les déplacements dans le village;

CONSIDÉRANT QUE le site visé est l'aire de stationnement au centre du village, entourée de l'église, de l'édifice municipal et de la caisse populaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à réaménager le stationnement pour y intégrer un parc et conserver des cases de stationnement;
CONSIDÉRANT QUE le projet a été élaboré avec la collaboration de plusieurs organismes du milieu et citoyens bénévoles réunis en comité de travail;
CONSIDÉRANT QUE les organismes communautaires de Saint-Paul, formés de plusieurs aînés bénévoles, souhaitent utiliser le parc pour organiser des activités sociales et culturelles pour les aînés au cœur du village;
CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage MADA appui le projet tel qu'élaboré par la municipalité;
CONSIDÉRANT QU'UN comité d'animation a été créé pour organiser des activités intergénérationnelles au cœur du village;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un plan d'aménagement pour réaliser des travaux en lien avec cet objectif visé;
CONSIDÉRANT QUE le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Projets communautaires a pour objectifs d'appuyer la participation et l'inclusion sociale des aînés et de fournir une aide à l'immobilisation pour les projets et programmes communautaires, nouveaux ou existants, destinés aux aînés.
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu
QUE la municipalité s'engage à réaliser le projet tel que déposé dans la demande de financement au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Projets communautaires et ce, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière de ce programme;
Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;
Que la municipalité mandate M. Émile Tanguay, maire ou madame Claudette Aubé, directrice générale, à signer tous les documents relatifs à cette demande.
À l'unanimité.

13. RÉSOLUTIONS DIVERSES

2017-06-22 : DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Considérant la demande pour la construction d'un bâtiment principal au 1029 Route 283 sud ayant une largeur de 4,57 mètres et une superficie de 33,44 mètres carrés alors que le règlement de zonage O2-90, article 5.2.3 stipule que tout bâtiment résidentiel situé à moins de 150 mètres d'un chemin public doit avoir une superficie minimale de 40 mètres carrés ainsi qu'une façade et une profondeur minimales de 6 mètres;
Considérant que le bâtiment à construire ne cause de préjudices à aucun citoyen;
Considérant la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;
Il est proposé par monsieur Guy Boivin., appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser l'inspectrice en bâtiments à émettre le permis de construction demandé par monsieur Patrick Chalifour pour la construction d'un bâtiment de 33,44 mètres carrés et une façade de 4,57 mètres au 1029 Route 283 sud.
À l'unanimité.

2017-06-23 : DEMANDE DE FÉLIX-ANTOINE GAGNÉ

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de verser une aide financière de 120\$ au Centre Espoir Chaudière-Appalaches pour la participation de Félix-Antoine Gagné au tournoi de Québec Espoir 2017.
À l'unanimité.

C) Passage du Grand Tour Desjardins 2017

Le Grand tour Desjardins 2017 sera de passage dans la municipalité et sur la 4^{ème} Avenue le matin du 8 août prochain. Réservez leur un accueil chaleureux.

2017-06-24 : ACCEPTATION DE LA DONATION D'UN CROQUE-LIVRES ET INVITATION À SON LANCEMENT

Considérant la donation du Croque-livres par l'ABC des Hauts-Plateaux et l'Aventure 0-5 ans Montmagny-L'Islet;
Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'accepter cette donation, d'en assumer la garde, son entretien, sa conservation et sa gestion ainsi que publiciser cette donation de l'ABC des Hauts-Plateaux et de l'Aventure 0-5 ans Montmagny-L'Islet.
À l'unanimité.

Invitation est faite à la population pour le lancement du Croque-Livres mardi le 20 juin à 15h30 à l'École secondaire de Saint-Paul.

2017-06-25 : SOIRÉES AU SOUS-SOL DU COMPLEXE

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu d'être sélectif pour la location du sous-sol du complexe municipal.
À l'unanimité.

2017-06-26 : DEMANDE DU CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Raynald Avoine et résolu de prêter la salle du sous-sol au Club des petits déjeuners pour leur souper annuel.
À l'unanimité.

G) Invitation du Club des Fermières de Saint-Paul-de-Montminy

Monsieur le maire est invité à participer au souper soulignant les 85 ans de fondation du Club des Fermières de Saint-Paul-de-Montminy.

H) Fermeture du site des grosses vidanges le 24 juin 2017

En raison du congé férié, le site des grosses vidanges sera fermé samedi le 24 juin prochain.

2017-06-27 : DEMANDES DU FESTIVAL FAMILLE EN FÊTE POUR LE 23 JUIN ET LE TOURNOI DE BALLE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu d'autoriser le Festival Famille en Fête de Saint-Paul à :

-Utiliser le sous-sol du complexe ainsi que la partie du stationnement appartenant à la municipalité pour organiser des activités pour la Fête Nationale le 23 juin 2017.

-À utiliser le terrain multisports et le Camelot ainsi que les tables et autres équipements requis pour réaliser leur tournoi de balles les 15 et 16 juillet 2017

À l'unanimité.

2017-06-28 : BAIL POUR TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION TELUS

Considérant l'offre de TELUS de louer un espace de terrain pour l'installation d'une tour de télécommunication et la construction d'un chemin d'accès et d'une ligne électrique sur les lots 12A-P et 12A-28 du Rang 4 S.O. appartenant à la municipalité;

Considérant que TELUS paiera un loyer annuel de 10 000\$ et assumera tous les coûts d'entretien de ces installations;

Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a déjà loué un autre espace distinct à Vidéotron pour des installations similaires;

Considérant que le bail établi avec Vidéotron prévoit une clause par laquelle tout autre locataire ne peut entraver l'accès à, l'utilisation et l'exploitation des équipements de Vidéotron qui sont déjà en place;

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu :

-D'accorder le bail tel que proposé par TELUS;

-D'exiger de TELUS de s'assurer que leurs installations n'entraveront pas l'accès à, l'utilisation et l'exploitation des équipements de Vidéotron qui sont déjà en place;

-D'autoriser monsieur Émile Tanguay, maire à signer le bail et tout autre document nécessaire pour compléter le dossier de location du bail à intervenir avec TELUS.

À l'unanimité.

2017-06-29 : TRAVAUX SECTEUR MONTAGNE GRANDE COULÉE

Il est proposé par monsieur Michel Bernard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'accepter de défrayer un montant de 2 400\$ pour des travaux totalisant 12 000\$ qui seront effectués par le Parc des Appalaches dans le secteur de la Montagne Grande Coulée.

À l'unanimité.

L) Offre de terrain de madame Sylvie Godbout

La municipalité ne peut accepter cette offre.

2017-06-30 : DEMANDE DE MONSIEUR JEAN-ROCH BOULET POUR L'UTILISATION DU TERRAIN DU CAMELOT

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu de prêter le terrain du Camelot au Club équestre représenté par monsieur Jean-Roch Boulet les 8, 9 et 10 septembre 2017 pour la tenue d'une activité équestre.

À l'unanimité..

2017-06-31 : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CENTRE D'ENTRAIDE FAMILIALE DE LA MRC DE MONTMAGNY

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de renouveler la carte de membre du Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny au coût de 25\$.

À l'unanimité.

14. VARIA OUVERT

A) Suivi du dossier des abris d'auto

Un avis public sera expédié à la population.

B) Suivi de la reprise des activités du Chemin St-Rémi

La reprise des activités amènera 8 marcheurs en juin.

C) Fête de la Pêche

45 pêcheurs ont participé sur le site de l'ancienne prise d'eau pour des prises totales de 242 truites. Activité très appréciée des jeunes et des amateurs de la pêche.

Merci aux bénévoles qui ont permis la tenue de cette Fête de la Pêche.

D) Distribution de plants d'arbres

55 citoyens sont venus chercher des plants d'arbres pour planter sur leur propriété.

Merci à l'Association des 2-Rives et au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui rendent cette distribution possible.

E) Bilan du Festival Famille en fête

Le Festival Famille en Fête a déposé son bilan de leurs revenus et dépenses pour l'année 2016.

F) Communiqué de presse annonçant un financement de 3,3M\$ à l'Hôpital de Montmagny

Le Gouvernement du Québec a annoncé un financement de 3,3M\$ à l'Hôpital de Montmagny pour l'acquisition d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique.

G) Offre de service des Transporteurs en vrac

Les Transporteurs en vrac renouvelle leur offre usuelle.

15 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions concernant la maison incendiée située au centre du village, les Transporteurs en vrac, la présence des abris d'hiver, la réfection de la 12^{ème} Rue, l'appel d'offres pour la réfection du 3^{ème} Rang et le matériel utilisé pour les travaux de voirie.

2017-06-32 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de lever la séance, il est 21h20.

À l'unanimité.

Je, Émile Tanguay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 3 juillet 2017.